



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

CSA départemental 30 mars 2023

Si la FSU vous remercie d'avoir déplacé la date de ce CSA, il n'en reste pas moins que cette instance se réunit dans un contexte particulièrement tendu où les représentants des personnel-es que nous sommes, veulent, plus que jamais porter la voix des enseignants mais aussi d'une majorité de la société qui s'oppose aux choix qui sont faits par des Politiques coupés de la réalité du terrain. Cette réforme des retraites en est l'exemple criant, mais les suppressions de postes dans les services publics, et notamment dans l'Education nationale sont autant d'aberrations auxquelles s'oppose la FSU.

Les documents préparatoires à ce CSA font état, pour la rentrée prochaine de 14 suppressions de postes (dont 7 mesures de cartes scolaires) pour seulement 3 créations ! À cela, s'ajoutent pas moins de 100 compléments de services ! Autant dire que l'Yonne va encore payer un lourd tribut à la politique nationale de suppressions de postes. Nous espérons pouvoir obtenir quelques améliorations lors de cette instance mais le bilan global sera de toute façon très négatif.

La FSU tient à rappeler les conséquences sur le terrain au quotidien pour les collègues :

- L'état de stress pour ceux dont le poste est supprimé : chaque année, il devient plus difficile de retrouver un autre poste proche du précédent pour les titulaires. Quant aux contractuels, ils sont une main-d'œuvre kleenex devenue de plus en plus fréquente dans l'Education Nationale,
- Certains ne retrouveront pas de postes. La technologie paie évidemment le prix fort cette année après la décision sans concertation de sa suppression en 6^{ème} alors même que les CSA départementaux sur les DHG avaient déjà eu lieu. La FSU demande de revenir sur cette décision qui est un plan social qui ne dit pas son nom avec des non-renouvellements de contrat pour les contractuels.
- L'épuisement grandissant pour les collègues qui voient les compléments de service se multiplier : ils doivent être partout et nulle part, gérer des temps de trajets toujours plus importants, ils ne peuvent plus s'investir correctement dans leurs établissements. Et cela est d'autant plus inadmissible lorsque les heures existent dans les établissements mais qu'on leur dit qu'on ne peut pas déroger à la sacro-sainte répartition heures postes et heures supplémentaires.

La FSU demande qu'à chaque fois que les heures existent dans un établissement, elles soient transformées en heures postes afin que le/la collègue n'ait pas à faire un complément de service souvent d'une durée moindre. Cela aurait des répercussions positives tant pour les conditions de travail des personnels concernés que pour les conditions d'enseignement des élèves.

- La fatigue, la frustration et la résignation aussi pour les collègues en place dans les établissements qui voient chaque année les effectifs de classe augmenter, un certain nombre de projets disparaître faute de moyens, la raréfaction des groupes pour travailler dans de meilleures conditions.

La FSU reviendra en séance sur ces éléments à travers de nombreux cas concrets. : Chablis, Montpezat, Toucy, Saint Florentin, Briennon, Montholon, Paron, Paul Bert, Denfert-Rochereau pour ne citer que quelques exemples.

La FSU veut également souligner la difficulté que rencontrent certains collègues avec le chef d'établissement pour avoir la transparence nécessaire sur les moyens alloués et leur utilisation pour la rentrée prochaine : documents transmis au dernier moment et souvent peu détaillés, CA pas toujours tenus avant la remontée du TRMD, compléments de services ou suppressions de postes pas annoncés, répartitions alternatives que certains chefs d'établissement rechignent à appliquer malgré le vote du CA... Comment un climat de confiance peut-il exister dans ces conditions ?

Autant dire que les évaluations externes qui ont eu lieu dans différents établissements du département et surtout leurs conclusions apparaissent complètement hors sol. Ces auto-évaluations, apparaissent de plus en plus, comme l'avait fait remarquer la FSU depuis le début, comme un énième outil de management par lequel l'Etat tente de faire supporter à ses personnels les conséquences de son désengagement dans l'Education.

Ce furent encore des propos Hors-sol du Président de la République lors de sa dernière allocution télévisée : il reprend mot pour mot les termes du pacte présenté par son ministre de l'Education Nationale et rejeté par tous les syndicats, tout en déclarant vouloir renouer le dialogue social ! Obliger les personnels à remplacer leurs collègues lors d'une absence : vieille antienne libérale qui a plus à voir avec le remplissage de tableaux excel qu'avec un objectif éducatif. Le propos a également pour fonction de cacher les économies que continue de vouloir faire l'Etat sur l'Education en ne créant pas les postes nécessaires ainsi que les difficultés qu'il rencontre à attirer des jeunes dans le métier avec les conditions salariales actuelles. Ce dispositif ne trompera personne et ne parviendra pas à faire avaler aux enseignants les couleuvres d'une revalorisation. De plus, ce pacte accentuera encore les inégalités hommes-femmes par le biais de ces primes ou autres missions particulières dont on sait qu'elles sont plus encore défavorables aux femmes. Ce pacte nous apparaît comme une provocation à l'heure où de nombreux voyants sont au rouge : démissions, inscriptions au concours en baisse, épuisement professionnel.

La colère est là à tous les niveaux et prend différentes formes. Sourde le plus souvent et ce, depuis de nombreuses années, elle éclate de plus en plus avec le mépris affiché par nos dirigeants.

Et ces 2 années de plus que l'on veut nous imposer ne passent pas définitivement pas. Combien de collègues se voient devant des élèves jusqu'à 64 ans ? Très peu : l'épuisement professionnel est là et les dégradations des conditions de travail subies d'année en année ne font que l'accentuer. Qui plus est, la plupart des enseignants ont commencé à l'âge de 23 ou 24 ans et devront donc travailler jusqu'à plus de 66 ou 67 ans !

La mobilisation contre cette réforme continue : les salariés ne sont pas prêts à céder 2 ans de leur vie. D'autres solutions pour le financement des caisses de retraites existent, elles ont été balayées d'un revers de la main par ce gouvernement. La FSU, dans le cadre de l'intersyndicale, continuera de demander le retrait de cette réforme et revendique le retour à une retraite à 60 ans pour tous avec 37,5 années de cotisation.